

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 16/018/2008 – ÉFAI

12 septembre 2008

AU 259/08 Craintes de torture ou d'autres mauvais traitements

MYANMAR Nilar Thein (f), 36 ans

Nilar Thein, chef de file du militantisme antigouvernemental, a été arrêtée le 10 septembre. Elle est actuellement interrogée au centre de détention d'Aung Tha Pyay, à Yangon (anciennement Rangoon, la plus grande ville du Myanmar), où elle risque d'être torturée ou soumise à d'autres formes de mauvais traitements. Elle est entrée dans la clandestinité il y a plus d'un an, après avoir organisé certaines des premières manifestations antigouvernementales en août 2007.

Nilar Thein a été arrêtée alors qu'elle allait rendre visite à la mère d'Ant Bwe Kyaw, un autre militant détenu, dans la banlieue nord-est de Yangon. Ant Bwe Kyaw et Kyaw Min Yu, l'époux de Nilar Thein (également appelé Ko Jimmy), figuraient parmi 13 chefs de file du militantisme antigouvernemental, membres du Groupe d'étudiants de la génération 88, qui ont été arrêtés le 22 août 2007. Cette organisation regroupe des militants opposés au gouvernement qui ont participé au soulèvement de 1988 en faveur de la démocratie et contre le régime militaire alors en place depuis vingt-six ans.

Le lendemain de l'arrestation de ces 13 militants, Nilar Thein a dirigé quelque 500 personnes lors d'une manifestation organisée à Yangon afin de demander leur libération et celle des autres militants, ainsi que de poursuivre le mouvement de protestation contre la brusque hausse des prix des carburants imposée par l'État le 15 août 2007. Lorsque les autorités se sont mises à rechercher les meneurs des manifestations, Nilar Thein a décidé de se cacher. Au vu des conditions malsaines et dangereuses de la vie dans la clandestinité, elle s'est résolue à confier sa fille en bas âge à sa famille.

Trois semaines après l'arrestation de son époux, un bruit selon lequel celui-ci était mort en garde à vue a commencé à courir. Cette rumeur s'est révélée infondée, et il semblerait qu'elle ait été lancée par les autorités afin de forcer Nilar Thein à sortir de la clandestinité.

Tout en continuant à se cacher, Nilar Thein n'a cessé d'envoyer des appels à la communauté internationale afin que celle-ci prenne des mesures visant à mettre un terme à la situation catastrophique des droits humains et aux atteintes dont les femmes sont victimes sous le régime militaire au Myanmar.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Un an après la violente répression des manifestations antigouvernementales de septembre 2007, les responsables de l'armée ne semblent pas disposés à relâcher leurs efforts visant à étouffer toute dissidence politique. Depuis le début de l'année 2008, près de 300 personnes ont été arrêtées en raison de leurs activités politiques, pourtant menées pacifiquement.

Nilar Thein a déjà été emprisonnée à deux reprises en conséquence de sa lutte en faveur de la démocratie. En 1991, elle a été détenue pendant deux mois. En décembre 1996, elle a été arrêtée pour avoir participé aux manifestations étudiantes qui avaient eu lieu à Yangon cette année-là. Elle a été condamnée à dix ans d'emprisonnement, puis libérée en 2005.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par la détention de Nilar Thein ;
- exhortez les autorités à traiter cette femme avec humanité et, en particulier, à ne pas la soumettre à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez sa libération immédiate et sans condition, ainsi que celle de toutes les personnes arrêtées pour avoir participé aux manifestations pacifiques d'août et septembre 2007 ;
- priez les autorités de veiller à ce que toutes ces personnes, tant qu'elles sont détenues, soient autorisées à consulter des avocats, à recevoir la visite de leurs proches et à bénéficier des soins médicaux qui pourraient leur être nécessaires ;
- engagez-les à cesser de s'en prendre aux personnes qui ont exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et de réunion à l'occasion des manifestations de l'an dernier.

APPELS À :

Président du Conseil national pour la paix et le développement :

Senior General Than Shwe

Chairman

State Peace and Development Council

c/o Ministry of Defence, Naypyitaw, Myanmar

Formule d'appel : *Dear General, / Monsieur,*

Ministre des Affaires étrangères :

Nyan Win

Minister of Foreign Affairs

Ministry of Foreign Affairs

Bldg. (19), Naypyitaw, Myanmar

Téléphone : +95 67 412 335

Fax : +95 67 412 336/ +95 97 412 395

Courriers électroniques : mofa.aung@mptmail.net.mm

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de l'Information :

Brigadier-General Kyaw Hsan

Minister of Information

Ministry of Information

Bldg. (7), Naypyitaw, Myanmar

Fax : +95 67 412 363

Courriers électroniques : media.moi@mptmail.net.mm

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES

aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 24 OCTOBRE 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.